

Philippe BET
Annick FENET
Dominique MONTINERI

LA TYPOLOGIE DE LA SIGILLÉE LISSE DE LEZOUX, I^{er} - III^{ème} s. considérations générales et formes inédites

C'est à la demande instante de nombreuses personnes (1) que nous présentons aujourd'hui le point de nos connaissances sur les formes de sigillée lisse fabriquées à Lezoux jusqu'au III^{ème} s.

Force est de constater que les typologies anciennes, comme celles de Dragendorff(2) ou de Déchelette (3), semblent, malgré leurs défauts, incontournables. Elles ont montré, par leur emploi universel, qu'elles étaient suffisamment pratiques pour être utilisées par tous les chercheurs.

Notre propos aujourd'hui n'est donc pas de proposer une typologie destinée à remplacer celles existantes, car notre tentative serait indubitablement vouée à l'échec, mais simplement de proposer une liste reclassée des formes de sigillée lisse fabriquées à LEZOUX, dans laquelle nous avons intercalé un grand nombre de formes inconnues ou non inventoriées. Pour plus de clarté, nous avons renuméroté l'ensemble, mais il est bien évident qu'il ne faudra faire référence à notre travail que pour les formes inédites ou celles qui étaient trop imprécises auparavant. Nous avons indiqué quelques-unes de leurs caractéristiques ainsi que leur datation.

H. Vertet avait, en 1972 (4), présenté un répertoire des vases à décor moulé. Il avait judicieusement proposé de remplacer les patronymes Drag., Déch..... par le sigle "fm" pour forme moulée, sans pour autant modifier la numérotation couramment utilisée ; ainsi Drag. 37 devenait fm 37, ...

Malheureusement, cet effort de clarification et de simplification n'a guère été suivi, à tel point que la forme nouvelle fm 28 est désormais plus communément dénommée Vertet 28 !

Aussi, nous souhaitons que notre entreprise réponde à l'attente des chercheurs qui veulent disposer d'un outil de travail simple, comparable en quelque sorte à ce qu'A. Vernhet avait diffusé, à Millau en 1975 (5), lors du congrès de la S.F.E.C.A.G. (6).

Le manque de détails des reproductions données, par exemple, par Dragendorff (7) ou Curle (8), entraîne bien des confusions, qu'Oswald et Pryce (9), malgré l'excellence de leur travail, ont parfois aggravées. Ainsi, au Drag. 46 peuvent correspondre trois formes bien distinctes.

A cela viennent encore se greffer d'autres problèmes. Ainsi, Dragendorff différencie parfois la coupelle de la coupe -c'est le cas du 35 et du 36-, ce qui nous semble juste, car si le critère de taille ne doit pas être retenu, il faut faire intervenir celui de proportion. En revanche, le Drag. 42 regroupe, sans aucune distinction, les deux types de vase ; de plus, Oswald et Pryce compliquent la situation en attribuant en outre au 42 deux autres formes sans mari.

Cet article permet également d'en finir avec quelques mythes, comme celui du Drag. 32, fréquemment attribué à Lezoux (9), mais qui semble pourtant n'y avoir jamais été fabriqué, et de présenter des formes peu connues pour Lezoux, à l'image des différents types du Drag. 50.

FORMES ET MARQUES

L'hypothèse déjà ébauchée l'année dernière, concernant les marques sur sigillée, s'est vue pleinement confirmée dans le cadre de cette étude. En effet, nous ne répéterons désormais jamais assez que c'est la forme du récipient qui impliquait le type de marque ou son absence, et non la cuisson commune de céramiques de différents potiers et officines. La marque serait alors à considérer davantage comme un ornement que comme une marque de tacheron. Pour la céramique moulée, par contre, cela n'est pas toujours le cas ; ainsi, sur les Drag. 37, la marque infradécorative, qui est souvent en cursive, ne peut revendiquer une telle fonction ; pas plus d'ailleurs que les marques supradécoratives qui sont apportées par l'utilisateur d'un moule et

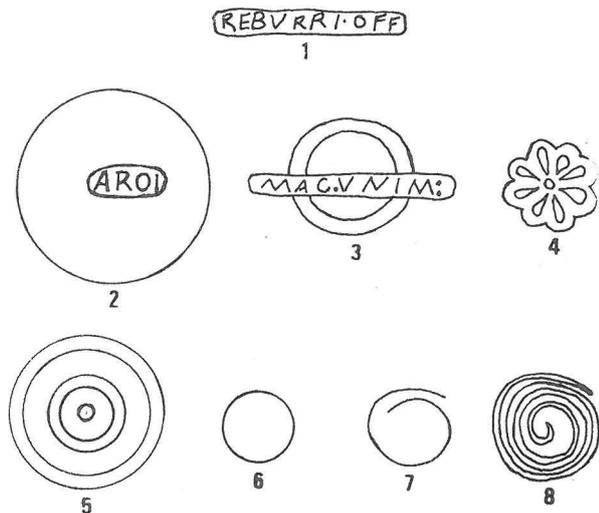


Figure 1 - Les différents types de marquage de la sigillée lisse de Lezoux.

qui sont très rares à Lezoux (10).

Nous avons ainsi relevé cinq grandes familles qui se décomposent de la façon suivante :

- estampilles épigraphiques (Fig. 1. 1),
- estampilles anépigraphes; elles sont majoritairement en forme de rosette, avec rarement une marque épigraphique circulaire (Fig. 1. 4),
- estampilles composées de cercles concentriques réguliers, qui résultent parfois de l'estampage d'un jeton, imitant les marques qui apparaissent dans la vaisselle métallique (Fig. 1. 5),
- marques curvilignes, simples, concentriques ou en spirale, effectuées à main levée avec un stylet (Fig. 1. 6, 7, 8),
- absence de toute estampille ou marque.

La première catégorie est elle-même à diviser en plusieurs sous-groupes. En effet, l'estampille épigraphique peut soit se présenter seule (Fig. 1. 1), soit s'inscrire dans un cercle régulier d'un diamètre légèrement supérieur à la longueur du cartouche (Ritt. 8, Drag. 24/25, Walters 79/80, Drag. 38, Drag. 27, etc.) (Fig. 1. 2), soit recouvrir une petite marque curviligne analogue à celle de la quatrième catégorie (forme n° 24, Walters 79/80, Drag. 27, Drag. 33, etc.) (Fig. 1. 3), ou encore se situer au centre d'un sillon circulaire de grand diamètre (Drag. 18, Drag. 31, etc.).

LE CLASSEMENT ADOPTE

Tout classement est arbitraire et le nôtre n'échappe pas à cette règle, bien au contraire. Nous avons d'abord placé les formes hémisphériques simples, puis celles munies d'accessoires (anses, oreilles), ensuite celles avec différents types de lèvres ou des rebords particuliers ; après nous passons aux formes carénées, en suivant un schéma un peu analogue, pour aller presque en douceur des assiettes creuses carénées, comme les Drag. 31, aux différentes assiettes basses et aux plats pour faire une halte avec les petits plats à piédestal dans la lignée du Drag. 50. Nous avons ensuite inséré

les quelques formes ouvertes cylindriques avant d'aborder les gros récipients du genre des mortiers, puis toutes les formes fermées (gobelets, cruches, flacons, bouteilles, biberon, barolet) pour terminer avec une forme indéterminée. Cet ordre est-il suffisamment logique ? Nous ne pouvons que l'espérer.

Nous n'avons limité nos descriptions qu'aux points qui nous semblaient importants et en faisant référence aux typologies existantes pour les formes connues. Il est certain que, pour chaque forme, nous aurions pu faire un descriptif précis, établir les relations et les influences, ... ; nous ne l'avons pas fait car le cadre de cette publication ne s'y prêtait pas. Enfin, nous avons réservé plusieurs numéros pour des formes dont nous pouvons supposer l'existence.

LA CHRONOLOGIE

Nous avons utilisé pour les datations le système de phases chronologiques que nous utilisons depuis un certain temps à Lezoux. Il nous permet de réunir de façon commode des productions dans un groupe chronologique sans lui attribuer une valeur absolue figée. Malgré cela, nous n'avons pas pu éviter l'écueil de datations fixes dans la présentation de notre tableau typo-chronologique ; celles que nous proposons nous semblent les plus justes à l'heure actuelle ; elles seront sans doute fausses, ou du moins à reconsidérer, demain. Si nos propos peuvent sembler excessifs, c'est surtout pour nous inciter tous à la prudence dans ce domaine.

Les équivalences actuelles pour les phases chronologiques sont les suivantes :

- phase 1** : période augustéenne,
- phase 2** : période tibéro-claudienne,
- phase 3** : milieu du I^{er} s. jusqu'aux Flaviens,
- phase 4** : période flavienne et tout début du II^{ème} s.,
- phase 5** : première moitié du II^{ème} s.,
- phase 6** : milieu du II^{ème} s.,
- phase 7** : seconde moitié du II^{ème} s. et début du III^{ème} s.,
- phase 8** : deuxième et troisième quart du III^{ème} s.,
- phase 9** : fin du III^{ème} s. jusqu'au milieu du IV^{ème} s.,
- phase 10** : seconde moitié du IV^{ème} s.

REPERTOIRE DES FORMES

N° 1 : Le Ritt. 8 (12) est une forme hémisphérique très simple qui présente deux rainures dans la partie haute, une à l'intérieur et une à l'extérieur (au même niveau généralement) marquant ainsi la lèvre. Le pied peut être simplement oblique ou à pan coupé, souligné alors de rainures. Le diamètre du pied est sensiblement égal à la hauteur de la coupelle, quoique souvent un peu plus faible, et au moins deux fois plus petit que le diamètre d'ouverture. Le Ritt. 8 porte une estampille épigraphique incluse dans un cercle. Sa production débute durant la phase 2 et semble se prolonger au-delà du milieu du I^{er} s.

N° 2 : Le Drag. 40 apparaît dans la phase 4. Il s'agit d'une forme plus ouverte avec un pied de faible hauteur, sans rainure extérieure pour marquer la lèvre, et sans marque sur le fond.

N° 3 : Au II^{ème} s., la forme évolue légèrement. Le rapport hauteur totale/diamètre à l'ouverture se réduit et correspond environ à deux sur un. Une gorge souligne souvent le milieu de la panse. La lèvre est légèrement marquée. Sur les exemplaires de grande taille (diamètre à l'ouverture supérieur à 27 cm), le pied, normalement annulaire à pan coupé, peut être à bourrelet et la partie basse de la panse présenter une série de gorges. Le fond apparaît soit lisse et parfois ombiliqué, soit estampillé d'une marque concentrique à l'image de la vaisselle métallique ; d'ailleurs, une forme identique existe en céramique métalléscente. La production débute au II^{ème} s. pour se poursuivre durant une partie du III^{ème} s. Au IV^{ème} s., une forme plus alourdie persiste.

N° 4 : Cette forme est une évolution du Drag. 40 ; plus haute, elle présente en outre un pied oblique de taille assez élevée. La partie basse de la panse est hémisphérique, mais la partie haute cylindrique, voire tronconique. Une gorge délimite ces deux parties et une rainure souligne la lèvre. Certains exemplaires sont de très grande taille, avoisinant un pied de diamètre. Cette forme apparaît dans la phase 7.

N° 5 : Peu fréquente, cette forme présente, dans le prolongement de la paroi convexe, une lèvre à inflexion intérieure délimitée par une gorge. Elle semble avoir été produite dans la seconde moitié du II^{ème} s. Aucune marque n'est apposée sur le fond.

N° 6 : Plus rare, cette forme présente une large ouverture pour une faible hauteur totale. La lèvre est plate et généralement guillochée. Il s'agit d'une production de la phase 7.

N° 7 : Cette forme hémisphérique présente une lèvre plate et une gorge extérieure dans la partie supérieure de la panse. Il s'agit d'une production de la phase 2.

N° 8 : Cette forme se révèle être la variante lisse (13) ou guillochée du Drag. 37. De petite taille, elle se distingue des Drag. 40 par sa lèvre en bourrelet. Deux gorges partagent la panse en trois parties : peut-être serait-ce là un rappel de la zone décorée des Drag. 37 moulés ? Aucune marque n'est apposée sur le fond. Sa production, débutant à la fin du I^{er} s., se termine dans le deuxième quart du II^{ème} s.

N° 9 : Cette forme hémisphérique, assez rare, se referme légèrement dans sa partie supérieure pour ensuite offrir une lèvre éversée. Les parois sont très fines, de l'ordre de deux à trois millimètres. Dotée d'un pied annulaire large et de très faible hauteur, elle ne présente aucune marque sur le fond. Cette production date probablement du milieu du II^{ème} s.

N° 10 : Le Haltern 14 (14) est une coupelle à deux anses dont la panse semble toujours être guillochée. Le fond ne présente pas de marque. Cette forme est

fréquente dans les niveaux tibériens de Lezoux.

N° 11 : Elle correspond au Drag. 34 classique à panse arrondie, avec anses et oreilles. Elle ne porte aucune marque. Il s'agit d'une production relativement limitée qui n'est attestée actuellement à Lezoux que durant les phases 6 à 7. (voir aussi la forme n° 87)

N° 12 : Bol à oreilles. Le pied, dans le prolongement de la panse, est souligné d'un ressaut. Il s'agit d'une production qu'il convient de situer au II^{ème} s.

N° 13 : Cette coupelle basse, à lèvre en bourrelet, qui présente une panse guillochée, est datée du II^{ème} s.

N° 14 et 15 : Les Drag. 35 (coupelle) et 36 (coupe) ne sont jamais estampillés et ne portent aucune autre marque. Leur rebord ourlé peut être indifféremment décoré ou non de feuilles d'eau. Une rainure marque généralement la limite intérieure entre la panse et le rebord. La production commence au début de la phase 4 pour s'achever, en production de masse, durant la phase 7, bien que des variantes aient subsisté.

N° 16 et 17 : Le Drag. 42 présente une panse hémisphérique et un marli, décoré souvent de feuilles d'eau, limité dans sa partie supérieure par une moulure et dans sa partie inférieure par une lèvre éversée à laquelle sont soudées deux anses. Une rainure sépare le marli de la panse intérieure. Le pied est oblique, généralement à pan coupé. Nous n'avons retenu sous cette appellation que la forme présentée par Dragendorff et non celles qu'Oswald et Pryce y ont rattachées et que nous traiterons sous les n° 24 et 25. Le problème que nous évoquons dans notre introduction subsiste cependant, à savoir que Dragendorff a réuni sous la même appellation la coupe et la coupelle, qui, bien qu'appartenant au même service, sont deux formes distinctes. Aussi, avons-nous dénommé forme n° 16 la coupelle et forme n° 17 la coupe. Leur fond ne porte pas de marque. Ces produits ont dû apparaître dans le dernier quart du I^{er} s. pour se prolonger durant la majeure partie du II^{ème} s. Ce service est finalement très proche de celui des Drag. 35 et 36 par leur panse, leur non-estampillage et par le décor fréquent de feuilles d'eau.

N° 18 : Cette coupelle hémisphérique ne se distingue du Drag. 35 que par son marli plat qui est peut être décoré de feuilles d'eau. Il s'agit sans doute d'une production éphémère qu'il convient de situer dans la phase 4.

N° 19 : Numéro réservé.

N° 20 : Numéro réservé.

N° 21 : Cette coupe à panse arrondie et à marli plat dont l'extrémité est marquée par un léger bourrelet sur sa partie inférieure et par une gorge très fine sur sa partie supérieure, ne porte aucune marque. Produite durant la phase 7, elle n'est attestée que dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin.

N° 22 : Numéro réservé.

N° 23 : Cette coupe à panse arrondie et à marli plat présentant une lèvre tombante a été produite durant la phase 6, et peut-être un peu dans la phase suivante.

N° 24 (coupelle) et **25** (coupe) : Ces formes correspondent à celles qu'Oswald et Pryce avaient rattachées au Drag. 42. Cependant, il apparaît nettement qu'il s'agit de formes différentes, tant par l'aspect de la lèvre qui est ici en bandeau droit, parfois décollé, sur laquelle s'appliquent deux anses et qui est soulignée par un ressaut, que par son type d'estampillage. Ce dernier consiste soit en une estampille épigraphique appliquée au-dessus d'une petite marque curviligne tracée à la main levée, soit en cette simple marque. L'un des points communs avec le Drag. 42 reste celui de sa chronologie, qui est sensiblement identique.

N° 26 : Contrairement à celui de La Graufesenque supérieur, le Drag. 24/25 de Lezoux semble toujours présenter sur son bandeau un guillochis et il ne porte pas de relief d'applique comme sur les modèles italiens ou sud-gaulois. Sa production, commencée dès la phase 2, est importante jusqu'à la fin de la phase 3. Elle se prolonge un peu par la suite pour s'achever durant la phase 5.

N° 27 : Cette petite coupelle hémisphérique terminée par un bandeau mouluré est estampillée épigraphiquement. Elle a été produite au I^{er} s., probablement que durant la phase 3. La lèvre, dans le prolongement de la panse, peut être parfois séparée du bandeau par une gorge située au même niveau à l'intérieur et à l'extérieur.

N° 28 : Le Drag. 27 est une forme bilobée bien connue, dont la fabrication débute très tôt, à l'époque tiberienne, pour s'achever dans la seconde moitié du II^{ème} s. Durant ces deux siècles, cette forme connaît des évolutions, notamment au niveau de la lèvre qui présente au II^{ème} s. un fort bourrelet. Des exemplaires atteignant presque un pied de diamètre ont été relevés. Cette forme est soit estampillée épigraphiquement au-dessus d'un cercle tracé à main levée, soit marquée uniquement de ce cercle ; elle peut également ne porter aucune marque. Une forme similaire existe à l'époque pré-flavienne en céramique engobée.

N° 29 : Elle correspond à la forme Ludowici Tg. Il s'agit d'un petit plat creux à paroi courbe terminée par un marli plat et une lèvre montante. Les remarques concernant l'estampillage et la datation des Walt. 79 et 80 (n° 31 et 32) semblent s'appliquer également à cette forme.

N° 30 : Numéro réservé au plat associé à la forme précédente.

N° 31 et 32 : Les Walters 79 et 80 sont deux formes de plat ou d'assiette suffisamment bien connues pour que nous nous y attardions peu. Le pied du n° 32 (Walt. 80) est différent selon sa taille. Il est généralement oblique quand il a un diamètre inférieur à une dizaine de centimètres, ou à bourrelet au-delà. Celui du n° 31 (Walt. 79) semble n'être qu'oblique et souvent de haute taille. Ces formes sont toujours estampillées épigraphi-

quement, généralement au-dessus d'une marque curviligne. Bien que produites dès la phase 5 (16), elles sont cependant plus caractéristiques de la phase 7.

N° 33 : Cette coupe correspond à la forme Haltern 7. Sa panse arrondie présente une "concavité" avant de se terminer par une lèvre en bandeau. Cette forme est peut-être associée au Drag. 19 (n° 65). Elle est éminemment précoce à Lezoux au sein de la phase 2.

N° 34 : De cette coupe carénée, seuls l'extérieur et la partie supérieure interne de ce bol hémisphérique sont engobés ; de ce fait, elle pourrait s'apparenter à la *terra rubra*, d'autant plus que l'engobe des premières sigillées de Lezoux n'est pas grésé. La panse est généralement guillochée. Elle ne porte aucune marque. Il s'agit, sans nul doute, d'une des sigillées lédosiennes les plus précoces dont la production n'a guère dû dépasser le règne de Tibère.

N° 35 : Petite coupelle à corps évasé et à lèvre droite, elle ne se distingue du Drag. 33 que par l'absence de carène et de toute marque sur le fond. Elle n'est attestée que durant la phase 4 et seulement dans le groupe des ateliers de Ligennes.

N° 36 : Le Drag. 33 est une forme tronconique carénée très répandue. Elle peut être très évasée à la fin du I^{er} s, et s'épaissir, très fortement au III^{ème} s. Bien que cela ne soit pas une règle absolue, un sillon médian partage souvent la panse à l'extérieur ; son absence ou sa présence ne nous semble pas être un argument chronologique (17). Un léger décrochement marque intérieurement la limite de la lèvre. Le Drag. 33 est généralement estampillé épigraphiquement au-dessus d'un petit cercle tracé à main levée, mais il peut aussi ne présenter que ce simple cercle, ou même aucune marque. Certains exemplaires présentent un diamètre d'ouverture supérieur à 25 cm. Au II^{ème} s., près d'un tiers des formes estampillées épigraphiquement sont des gobelets Drag. 33, c'est-à-dire autant que les assiettes Drag. 31, au point que l'on peut se demander s'ils ne constituent pas ensemble un service. Dans ce cas, il ne faudrait pas limiter la notion de service à un ensemble de formes présentant une lèvre identique. En effet la fonction de chaque élément d'un service influence la forme ; dans le cas présent, il est certain qu'un gobelet ne peut présenter une lèvre en bourrelet sans dommage pour l'utilisateur. Cette production débute avant le milieu du I^{er} s. pour s'achever vers le troisième quart du III^{ème} s.

N° 37 : Petit coupelle carénée à lèvre droite. La forme est évasée ; le pied présente une très faible élévation. Il s'agit d'une production non estampillée de la phase 2.

N° 38 : Petite coupelle carénée à lèvre droite. La lèvre est soulignée intérieurement par un léger ressaut. Le pied est oblique. Le fond, plat, ne présente aucune marque. Cette forme est produite durant la phase 7.

N° 39 : Coupe dont la forme est proche de celle du Ritt. 5, mais qui présente un bas de panse arrondi. La lèvre, guillochée ou non, est similaire à celle du Drag. 17, avec lequel cette forme peut constituer un service.

TYPLOGIE DE LA SIGILLEE LISSE DE LEZOUX

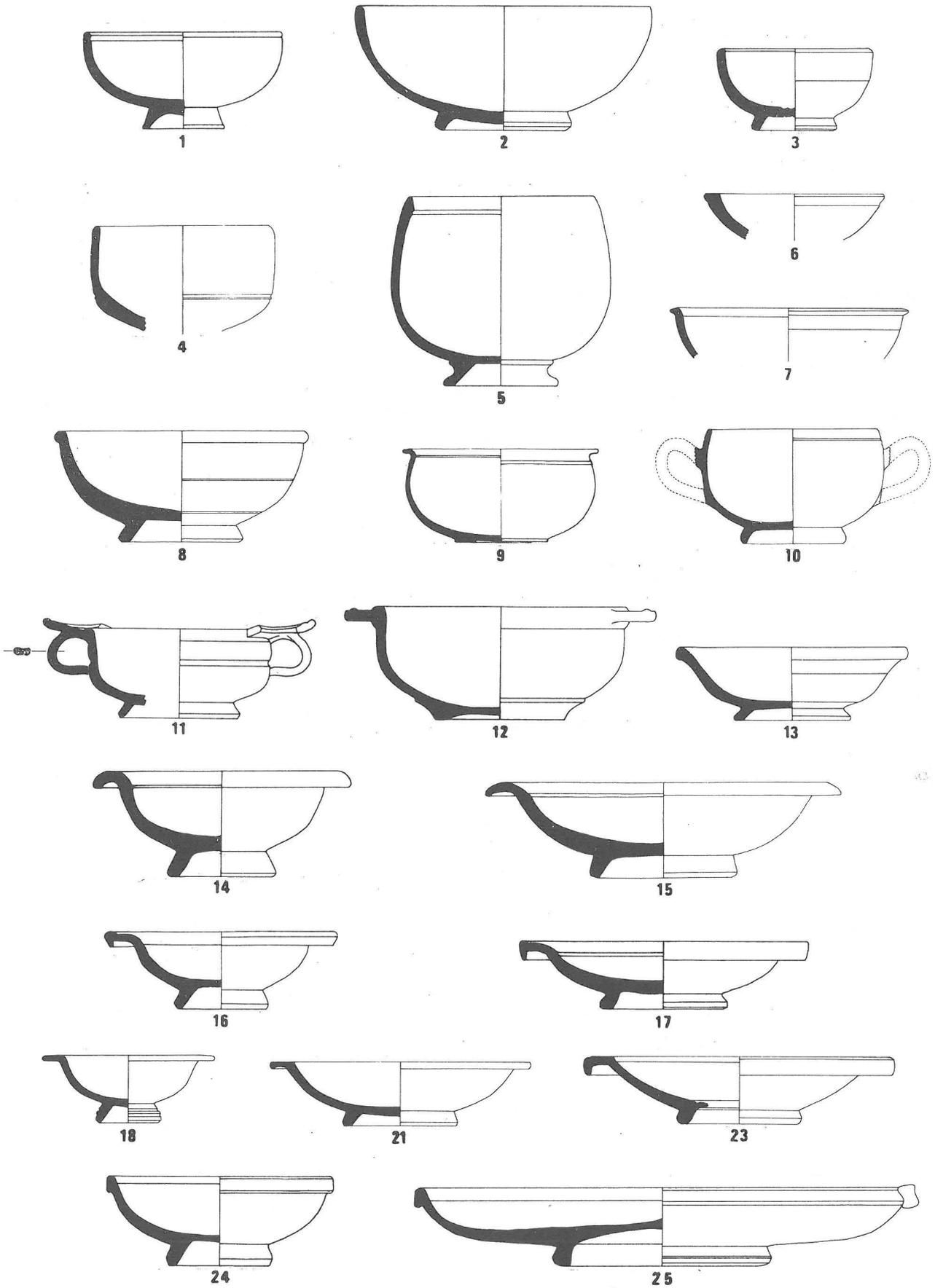


Figure 2 - Echelle 1/3.

Il s'agit d'une production de la phase 2.

N° 40 : Il s'agit du Ritt. 5. Cette coupelle à carène haute présente une lèvre concave. Celle-ci est souvent guillochée, mais peut être lisse également. Une gorge souligne l'intérieur de la panse. Le fond est toujours estampillé d'une marque épigraphique ou d'une rosette. Il existe des exemplaires de grande taille comparables à la forme n° 39. Elle est datée de la phase 2, et ne semble pas se prolonger au-delà comme c'est le cas à la Graufesenque.

N° 41 : Coupelle tronconique avec anses et oreilles. Le fond ne présente aucune marque. Cette forme, rare, a été produite durant la phase 7.

N° 42 : Cette forme devrait correspondre au Drag. 46, mais le dessin fourni par Dragendorff, trop réduit et sans doute imprécis, a entraîné une extrême confusion qu'ont considérablement aggravée Oswald et Pryce : ceux-ci ont regroupé sous ce terme trois formes nettement différentes (n° 42, n° 44, n° 48), au point qu'il est sans doute trop délicat d'employer cette appellation.

La forme 42 se caractérise par une lèvre tombante, un simple ressaut qui souligne la partie inférieure de la carène, un faible ressaut autour du fond intérieur et presque toujours un estampillage en forme de rosette. Cette forme est essentiellement fabriquée durant le II^{ème} s., bien que quelques exemplaires soient également connus pour le III^{ème}.

N° 43 : Cette coupe, répertoriée par Curle sous le n° 23, est associée à la coupelle précédente. Elle présente les mêmes caractéristiques.

N° 44 : Cette coupelle se distingue de la forme n° 42 par une lèvre montante, une carène arrondie encadrée par deux gorges et par une marque curviligne sur le fond. Des anses lui sont parfois appliquées. Cette forme est produite de la phase 5 jusqu'à la fin de la phase 7.

N° 45 : Cette coupe, répertoriée par Curle sous le n° 15, est associée à la coupelle précédente. Elle présente les mêmes caractéristiques.

N° 46 : Numéro réservé à la coupelle associée à la forme suivante.

N° 47 : Cette coupe carénée se caractérise par un marli oblique généralement décoré de feuilles d'eau. Le fond ne porte aucune marque à l'exception d'un grand sillon circulaire dont le diamètre est légèrement inférieur à celui du pied. Cette production, qui n'est pour l'instant attestée que dans le groupe des ateliers de Ligognes, date de la phase 4.

N° 48 : Cette coupelle carénée à marli plat est très proche du Drag. 33. Une gorge est souvent présente à mi-panse. Le fond porte généralement une marque circulaire concentrique. Il s'agit d'une production datée principalement de la phase 7.

N° 49 : Cette coupe, associée à la forme précédente, en présente les mêmes caractéristiques.

N° 50 : Cette forme ressemble à un Drag. 33 auquel on aurait adjoint un bandeau plat à la manière de la forme n° 24. Deux anses lui sont souvent adjointes. Elle est fabriquée durant la phase 7.

N° 51 : Petite coupelle carénée à lèvre montante. La panse, évasée, est estampée de godrons maladroits. Cette forme n'est jamais estampillée. Il s'agit d'une production de la fin de la phase 7 (peut-être 8).

N° 52 : Petite coupelle carénée à lèvre montante. La carène, en redan, est beaucoup plus prononcée que sur la forme précédente. Estampillage et datation sont identiques à ceux de cette dernière.

N° 53 : Cette coupelle présente un redan à mi-hauteur. La partie supérieure, oblique, s'évase, guillochée. La lèvre est marquée par une gorge, placée différemment à l'intérieur et à l'extérieur. Cette forme porte une estampille épigraphique insérée dans un cercle. Elle semble n'avoir été produite que durant la phase 2, et sans doute assez tôt.

N° 54, 55, 56 : Une extrême confusion s'est glissée au fil du temps dans la définition des Drag. 31 et 18/31. Il nous apparaîtrait plus justifié d'appeler Drag. 31 les productions de Lezoux.

Nous y distinguons trois groupes.

N° 54 : Il présente la forme générale du Drag. 31 (n° 55), mais le rebord oblique est beaucoup plus haut pour un diamètre égal. Le fond peut quelquefois présenter un sillon circulaire d'un diamètre inférieur à celui du pied, mais généralement il n'en comporte pas et est fortement ombiliqué. Il porte toujours une estampille épigraphique.

N° 55 : Il correspond à la forme 31 dessinée par Dragendorff. Tous les exemplaires de ce type présentent un sillon circulaire sur le fond d'un diamètre sensiblement égal à celui du pied, ainsi qu'une estampille épigraphique.

N° 56 : La forme, beaucoup plus évasée que les deux précédentes, présente un ressaut intérieur au niveau de la carène. L'estampille, toujours épigraphique, est incluse au centre d'un grand cercle réalisé à la molette

Ces trois formes contemporaines ont été produites des phases 5 à 7.

N° 57 : La forme générale est celle du Drag. 31, mais la lèvre ne présente pas de bourrelet. Une forte gorge est présente sous la carène, à laquelle correspond une moulure à l'intérieur. La forme est toujours estampillée épigraphiquement au-dessus d'une marque curviligne tracée à main levée. Il s'agit d'une production des phases 6 à 7, particulièrement bien représentée dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin.

N° 58 : Cette forme correspond au Drag. 18. La limite entre le fond et la panse est marquée extérieurement et intérieurement par un ressaut. Le rebord évasé se termine par une lèvre à faible bourrelet. Le fond présente toujours une estampille épigraphique située au centre d'un grand cercle. Cette production débute dès la phase 2 et se prolonge jusqu'à la phase 5, voire phase 6, sans évolution.

TYPOLOGIE DE LA SIGILLEE LISSE DE LÉZOUX

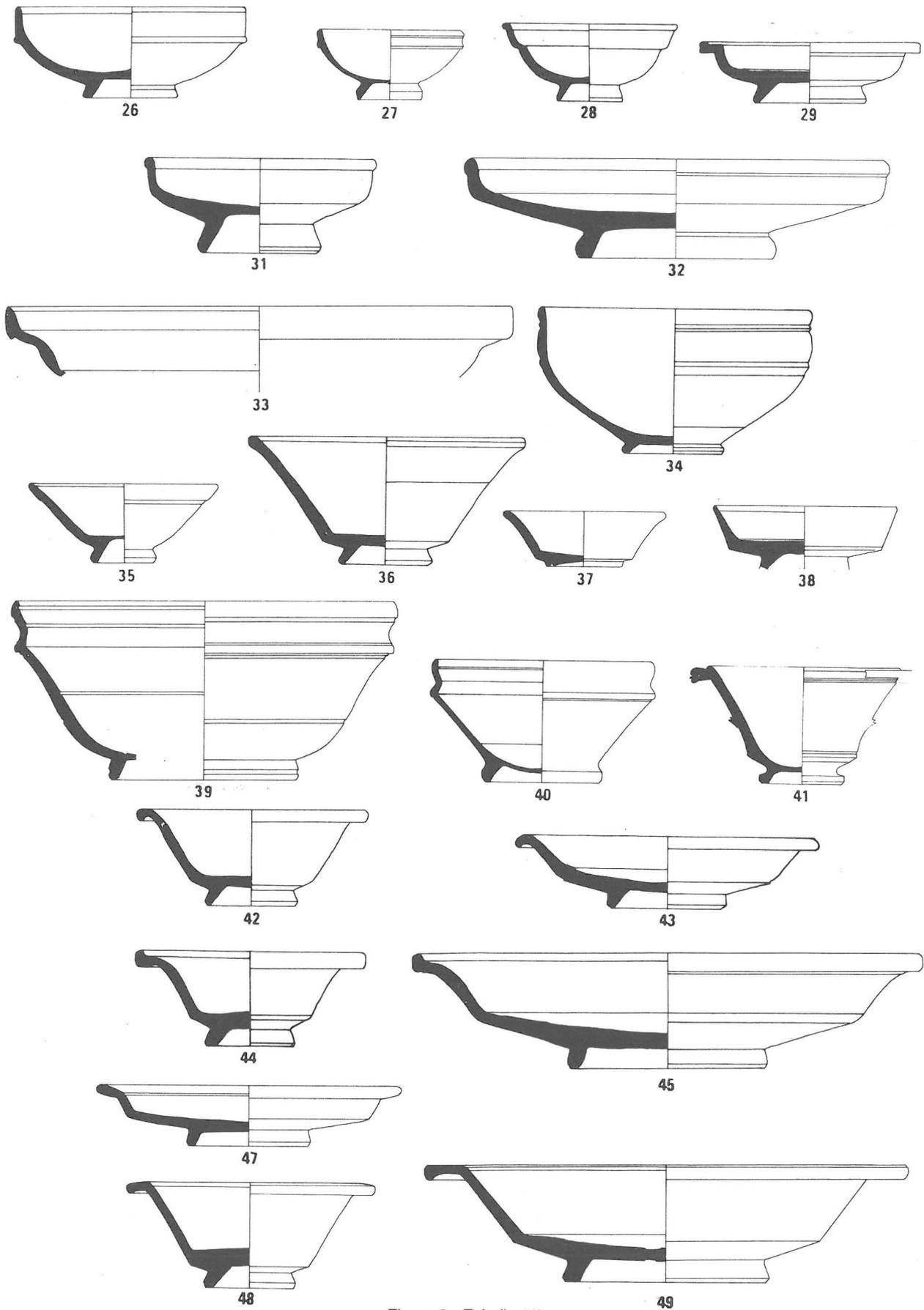


Figure 3 - Echelle 1/3.

N° 59 : Le rebord de cette assiette est courbé. La lèvre est soulignée à l'extérieur par une forte gorge, et à l'intérieur par une fine gorge à un niveau plus élevé. Un ressaut marque la limite à l'extérieur entre le rebord et le fond. Elle est datée de la phase 2.

N° 60 : Numéro réservé.

N° 61 : La paroi de cette assiette se caractérise par un rebord droit strié de deux gorges - cependant, quelques exemplaires présentent un rebord lisse - rattaché au fond par un pan oblique formant quart-de-rond à l'intérieur. Le fond porte une estampille épigraphique située au centre d'un grand cercle effectué à la molette. Sa production date des phases 2 et 3.

N° 62 : Cette forme correspond au Drag. 17. Le rebord vertical présente une concavité. Il n'apparaît pas de moulure en quart-de-rond à la jonction interne du fond et du rebord. La lèvre et le bas du rebord sont parfois guillochés. Le fond porte toujours une estampille généralement épigraphique au centre de plusieurs cercles, dont un est souvent réalisé à la molette. Il est peut-être associé au Ritt. 5 au sein d'un service. Il s'agit d'une production de la phase 2.

N° 63 : Cette forme correspond au Drag. 3. Le rebord de cette assiette, droit et vertical, présente une lèvre plate légèrement en saillie et une petite moulure qui lui fait pendant en bas. Après un ressaut, il se raccorde au fond par un pan oblique, mouluré en quart-de-rond intérieurement. Il est daté de la phase 2.

N° 64 : Il s'agit du Drag. 16. Son rebord oblique est mouluré et le fond est estampillé épigraphiquement. Sa production est principalement datée de la phase 3, mais se perpétue jusque dans la phase suivante.

N° 65 : Il s'agit d'une forme apparentée au Drag. 19, dont le rebord est mouluré intérieurement et présente une lèvre en bandeau. Le fond est estampillé épigraphiquement. Cette production apparaît très précoce au sein de la phase 2.

N° 66 : Cette forme correspond au Drag. 15/17. La partie haute correspond au Drag. 17 et le décrochement oblique, avec quart-de-rond à l'intérieur, procède de l'autre forme. Cette production commence dans la phase 2 et est encore bien attestée dans la phase suivante. Nous n'avons pas retrouvé, pour l'instant, d'exemplaires plus récents.

N° 67 : Ce petit plat creux se caractérise par un pied de faible élévation, et par un rebord tronconique dont la partie supérieure en décrochement est ornée intérieurement de ressauts. Cette production est datée de la phase 7.

N° 68 : Sur ce plat, une gorge souligne la limite du fond et du rebord. Ce dernier, oblique, présente un petit marli dont l'extrémité est ornée d'une moulure qui se déverse. Cette production date de la phase 7.

N° 69 : Cette forme présente une paroi arrondie et un marli oblique terminé de part et d'autre par une lèvre oblique. Cette forme a été fabriquée au 2^{ème} s.

N° 70 : Ce grand plat présente un marli plat incliné, qui peut être décoré de reliefs d'applique. Il convient de situer sa production au II^{ème} s., probablement dans la phase 7.

N° 71 : Ce grand plat se distingue par son marli plat horizontal terminé par une lèvre tombante à angle droit. Cette production date de la phase 7.

N° 72 : Ce plat présente une paroi très évasée. La lèvre est juste soulignée à l'intérieur par une gorge. Un cercle réalisé à la molette orne le fond et laisse supposer la présence d'une estampille épigraphique. Il s'agit d'une production du II^{ème} s.

N° 73 : Il existe une grande variété de ce petit plat de faible hauteur. Son fond porte généralement une marque curviligne. Cette production est surtout attestée durant la phase 7.

N° 74 : Ce petit plat mouluré, dont le fond se trouve à mi-hauteur de la céramique, date de la phase 7.

N° 75 : Ce petit plat apode, sans marque sur le fond, peut être daté de la phase 8.

N° 76, 77, 78, 79, 80, 81 : Petits plats à piédestal. A cause de leur association avec les services flaviens (18), il convient donc de distinguer plusieurs types de Drag. 50. Leurs caractéristiques spécifiques, y compris leur mode de marquage, sont similaires à celles des formes auxquelles ils sont associés et que nous avons décrites précédemment. Leur datation couvre les phases 5 à 7.

N° 76 : Associé aux formes n° 14 et 15.

N° 77 : Associé aux formes n° 16 et 17 (?)

N° 78 : N° réservé.

N° 79 : Associé aux formes n° 42 et 43.

N° 80 : Associé aux formes n° 44 et 45.

N° 81 : N° réservé.

N° 82 : N° réservé.

N° 83 : Ce petit récipient cylindrique et apode correspond au Drag. 22. Un bourrelet marque chacune de ses extrémités. Il ne porte jamais de marque. Sa production, limitée, a duré plus longtemps que celle de son homologue de La Graufesenque durant la phase 2 pour s'achever pendant la phase 4.

N° 84 : Forme cylindrique haute. Elle est équivalente au Drag. 30, mais ici le décor moulé est remplacé par un guilloché. Elle ne porte jamais de marque et semble surtout être produite durant la phase 5 ; sa production se poursuit cependant un peu au-delà.

N° 85 : Forme cylindrique. Elle se rapproche du Drag. 30, mais la lèvre est sans bourrelet et la panse lisse. Elle est fabriquée pendant la phase 7.

N° 86 : Grande forme cylindrique à panse concave, généralement excisée. Le fond porte, intérieurement et extérieurement, une marque concentrique. Il s'agit d'une production de la phase 7.

TYPLOGIE DE LA SIGILLEE LISSE DE LEZOUX

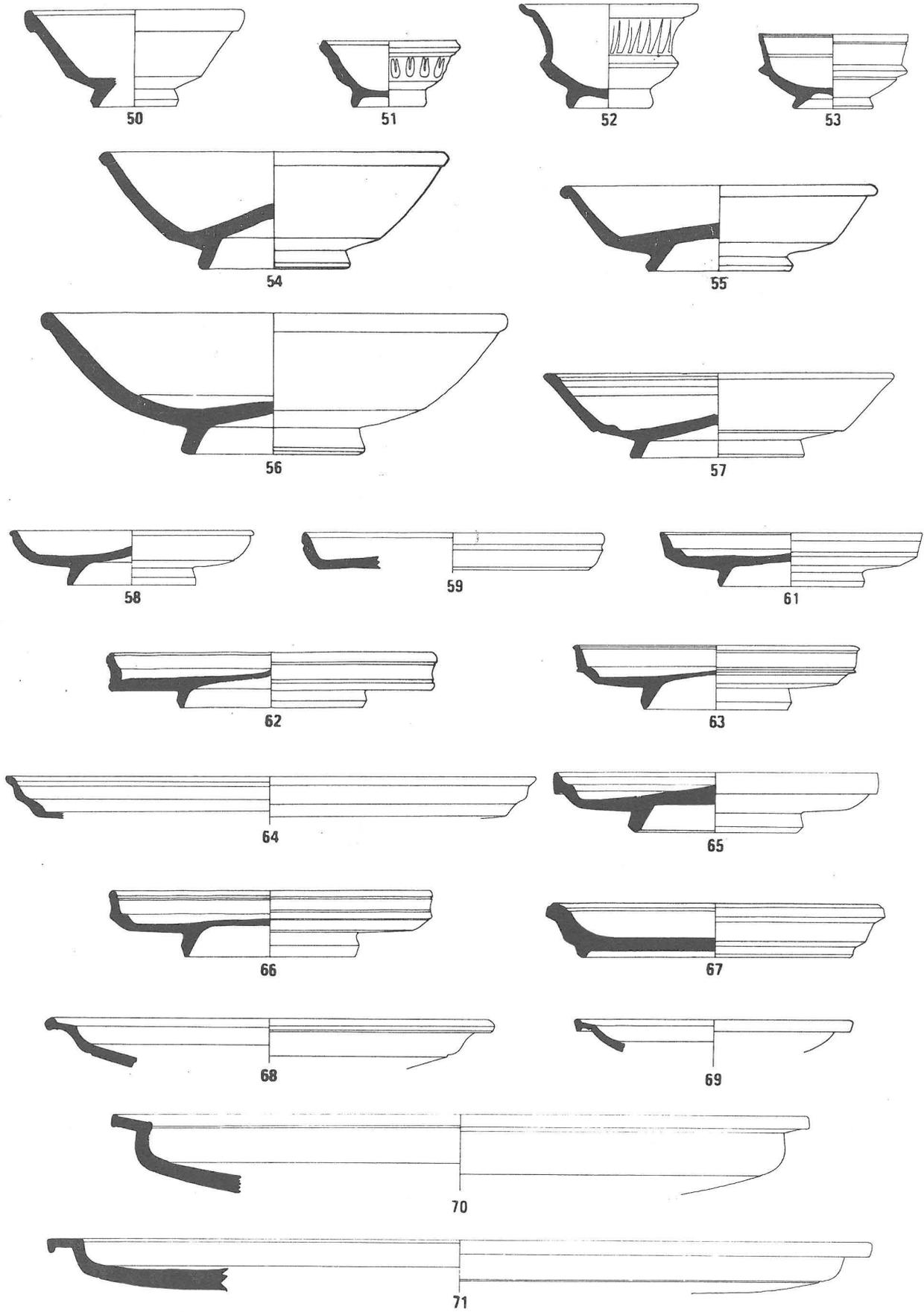


Figure 4 - Echelle 1/3.

N° 87 : Forme similaire au Drag. 34 (forme n° 11), mais à panse cylindrique. Absence de marquage et datation identique.

N° 88 : Le Drag. 38 peut présenter à Lezoux trois types de pied différents : à bourrelet rond, à bourrelet angulaire ou oblique à pan coupé ; le premier type est le plus fréquent. Il offre toujours une lèvre en bourrelet, sauf sur quelques exemplaires flaviens. Le fond offre une grande diversité de marques (estampille épigraphique au-dessus d'une marque curviligne tracée à la main, rosette, marque curviligne seule), ou peut même être lisse ; cela pourrait suggérer l'association de cette forme à différents services. Le Drag. 38 est produit tardivement dans la phase 4 et persiste dans la phase 7. Les exemplaires précoces n'ont pas de lèvre en bourrelet.

N° 89 : Cette forme correspond au Drag. 44. Le pied est du type à bourrelet. Le bandeau supérieur est convexe ; il est limité au-dessous par un bourrelet en saillie et au-dessus par une lèvre en bourrelet. Elle est très rarement estampillée, et, dans ce cas, seulement sur ce bandeau. Il s'agit d'une production de la phase 7, qui s'est prolongée jusqu'au IV^{ème} s. avec quelques variantes. Un Drag. 44 de la collection Sersiron laisserait supposer une apparition un peu plus précoce.

N° 90 : Le bandeau, d'un profil différent des n° 89 et 91, porte en son milieu une moulure. Il s'agit d'une production de la phase 7.

N° 91 : Il correspond au Walters 81. Il présente un bandeau convexe qui apparaît en décrochement par rapport à la panse. La lèvre est inclinée à 45°. Il peut présenter un estampillage analogue à celui du n° 89. Sa production débute pendant la phase 7 et se perpétue avec des variantes jusque dans la phase 10 ; elle est importante durant cette première phase et semble, à Lezoux, dépasser en nombre celle du Drag. 44.

N° 92 : Forme indéterminée, trouvée jusqu'à présent à l'état de fragment dans des couches de la phase 7.

N° 93 : Forme rare de la phase 7 (?).

N° 94 : Il correspond au Ritt. 12 ; le modèle fabriqué à Lezoux ne présente pas de traits particuliers. Par contre, il semblerait que cette forme apparaisse plus tôt dans ce centre de production qu'à La Graufesenque, puisqu'elle se rencontre dans des couches de la phase 2.

N° 95 : Le Curle 11 présente une collerette horizontale, généralement décorée à la barbotine, qui peut retomber, composant alors un angle à 90. Le pied peut être soit oblique à pan coupé, soit en bourrelet. Aucune marque n'est attestée sur cette forme, qui a été produite durant les phases 4 et 5, et qui relaie sans doute la forme précédente.

N° 96 : Mortier à panse sphérique non cannelée et à déversoir simple. Le fond est recouvert de grains de quartz. Il s'agit d'une production de la phase 7.

N° 97 : Mortier à panse oblique cannelée et à déversoir simple. Le fond est lisse. Cette forme, qui corre-

spond au Curle 21, a été produite durant la phase 7, mais un exemplaire a été retrouvé dans une couche de la phase 6.

N° 98 : Mortier apode à paroi externe et fond lisses. La partie basse du fond est concave. Il s'agit d'une production bien attestée de la phase 7.

N° 99 : Mortier apode à paroi externe cannelée et à fond lisse. Il s'agit d'une production bien attestée de la phase 7.

N° 100 : Mortier à mufle de lion Drag. 45. Très rarement, une estampille est portée sur le rebord droit. Cette forme apparaît dans le courant de la phase 7 et se termine à la fin de la phase 10.

N° 101 : Passoire (non représentée). cette production, datée de la phase 5, est attestée dans le groupe des ateliers de la route de Maringues.

N° 102 : Gobelet Déch. 72 à panse globulaire. Celle-ci peut être lisse, excisée (décor de feuilles ou de rosaces) ou ornée de reliefs d'applique. Cette production a débuté dans le courant de la phase 7 pour s'achever pendant la phase 10 ; elle est importante dans la première moitié du III^{ème} s.

N° 103 : Gobelet haut à panse renflée évoquant un tonneau. Le col et le pied creusé, d'égale hauteur, sont cannelés extérieurement. Il s'agit d'une production des phases 6 et 7.

N° 104 : Gobelet haut à panse bilobée. Le col et la base sont tronconiques. Cette forme de la phase 7, loin d'être négligeable, semble avoir été principalement produite dans le groupe des ateliers de la route de Maringues.

N° 105 : Cruche globulaire munie d'une anse et d'une lèvre en large bourrelet. Il s'agit d'une production des phases 6 et 7.

N° 106 : Cruche présentant une gorge profonde au milieu de la panse. Production de la phase 7.

N° 107 : Partie basse d'une cruche (?). Production de la phase 7.

N° 108 : Cruche à deux anses au col cannelé. Production de la fin de la phase 7 et de la phase 8.

N° 109 : Flacon globulaire. Production de la phase 6 et sans doute 7.

N° 110 : Flacon bilobé à col haut. Production de la phase 2.

N° 111 : Flacon à corps cylindrique. Production de la phase 2.

N° 112 : Petite bouteille cylindrique à corps cannelé en trois registres, évoquant un tonneau. Production de la fin de la phase 7 et 8.

N° 113 : Bouteille cylindrique à une anse. Production de la phase 7.

TYPOLOGIE DE LA SIGILLEE LISSE DE LEZOUX



Figure 5 - Echelle 1/3.

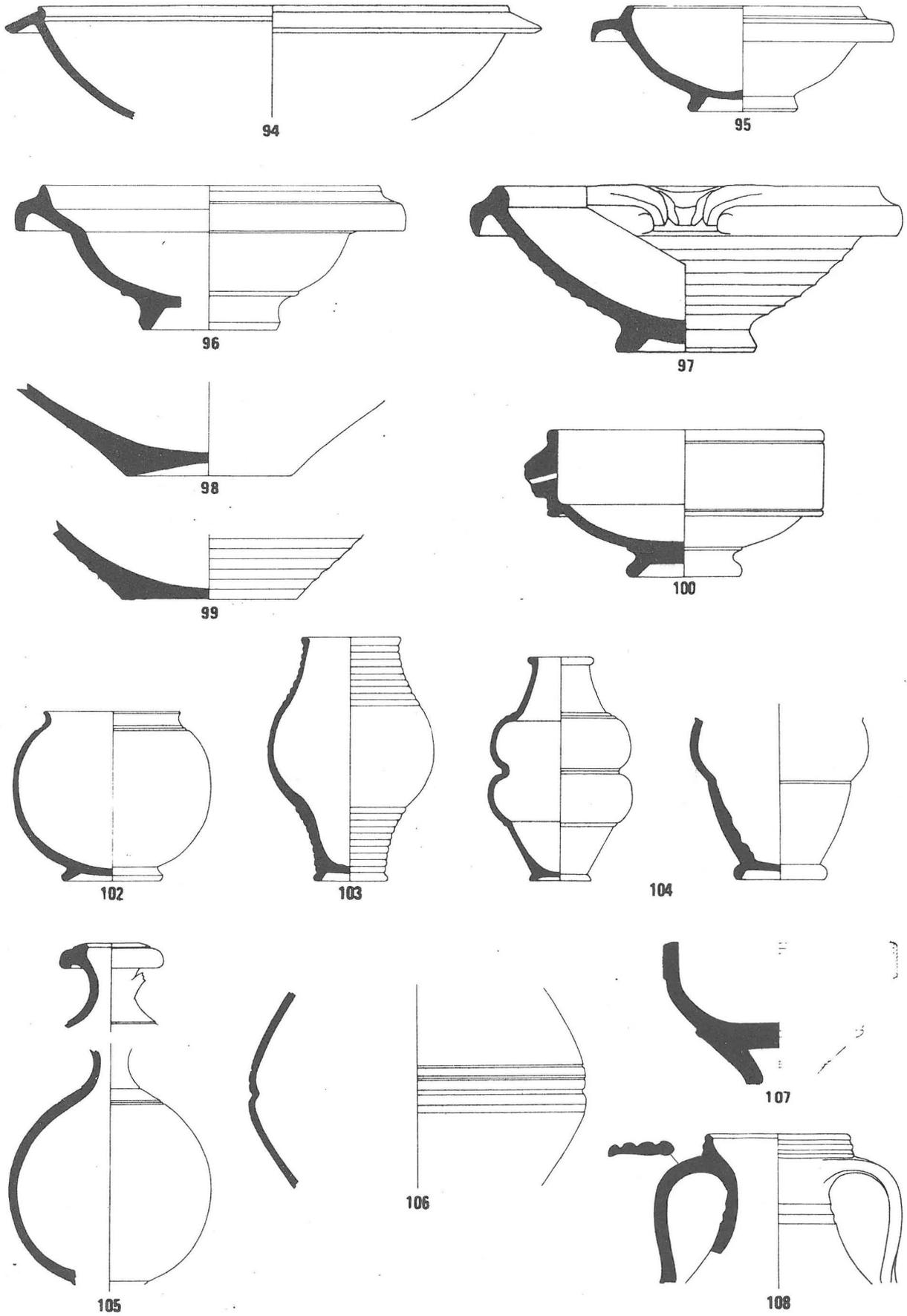


Figure 6 - Echelle 1/3.

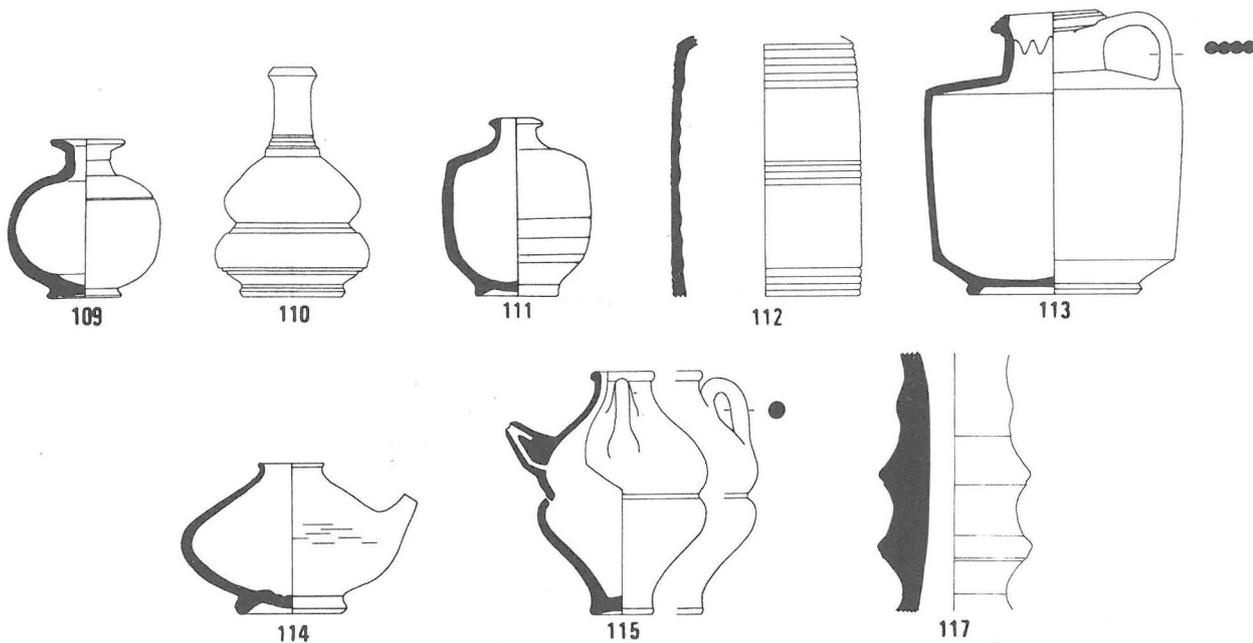


Figure 7 - Echelle 1/3.

N° 114 : Biberon. Ce type de production n'est connu que durant la phase 2. Un modèle analogue, de la même époque, existe en céramique engobée blanche.

N° 115 : Barolet. Production essentiellement de la phase 7.

N° 116 : Encrier (non représenté). D'une forme analogue au Ritt. 13 ou à l'Hermet 18 (19), il n'est actuellement attesté que pour la phase 5.

N° 117 : Élément d'une forme indéterminée. Des exemplaires ont été trouvés dans des couches des phases 5 et 7, dans les groupes de la route de Marin-gues ou celui de la rue Saint-Taurin.

CONCLUSION

Ce travail a permis une vision générale des formes sigillées lisses fabriquées à Lezoux avec un calage

chronologique. Comme nous l'indiquions déjà dans l'introduction, il est évident que des formes courantes, comme le Drag. 33 ou 27 par exemple, conserveront leur appellation ; par contre, il serait bon d'utiliser notre numérotation, soit directement, soit en complément, pour des formes qui présentent des types distincts ; c'est le cas notamment du Drag. 31 ou du 42. Les datations (11) sont aussi à manier avec précaution car, s'il nous est relativement facile de situer la période de pleine production d'une forme, il nous est parfois plus difficile d'en préciser le début et l'arrêt. Nous tenons encore à insister sur l'aide que peut apporter l'identification du type de marquage pour déterminer une forme à partir d'un fond.

Pour que l'information circule dans les deux sens, nous avons besoin de connaître vos découvertes de sigillées léodosiennes avec leur contexte. Par un tel échange, nous arriverons à mieux cerner la datation et l'évolution de ces céramiques.



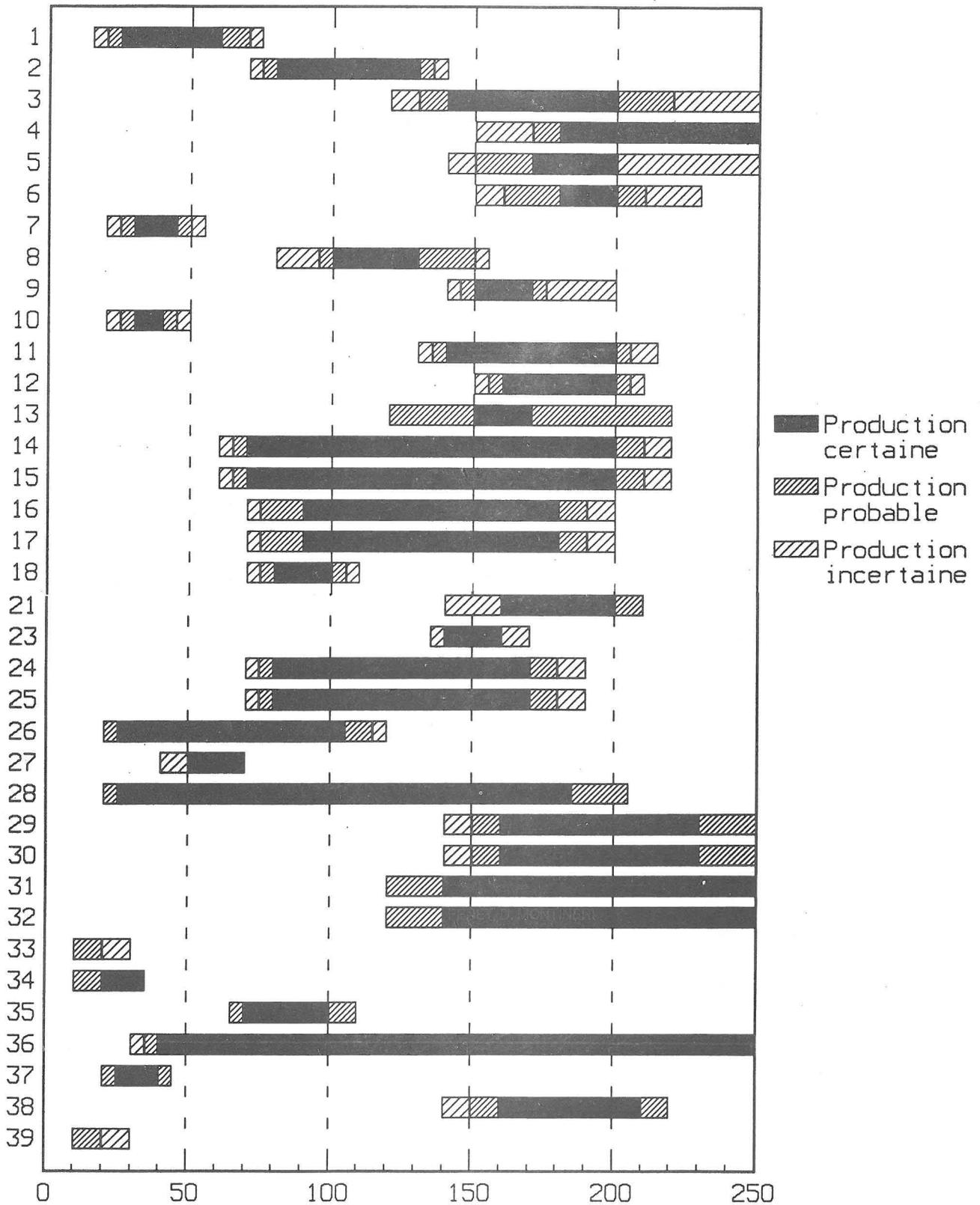


Figure 8 - Tableau chronologique des formes 1 à 39.

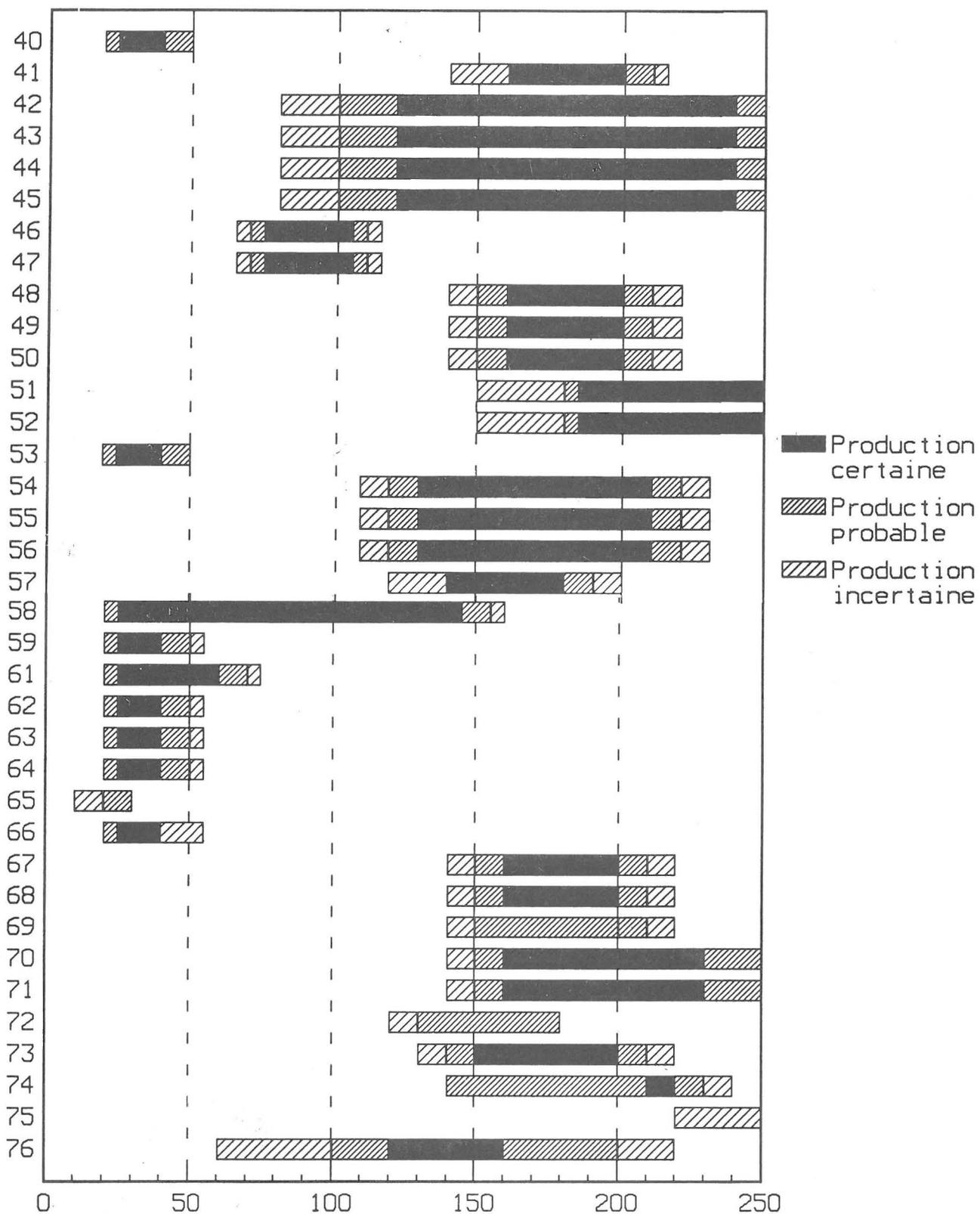


Figure 9 - Tableau chronologique des formes 40 à 76.

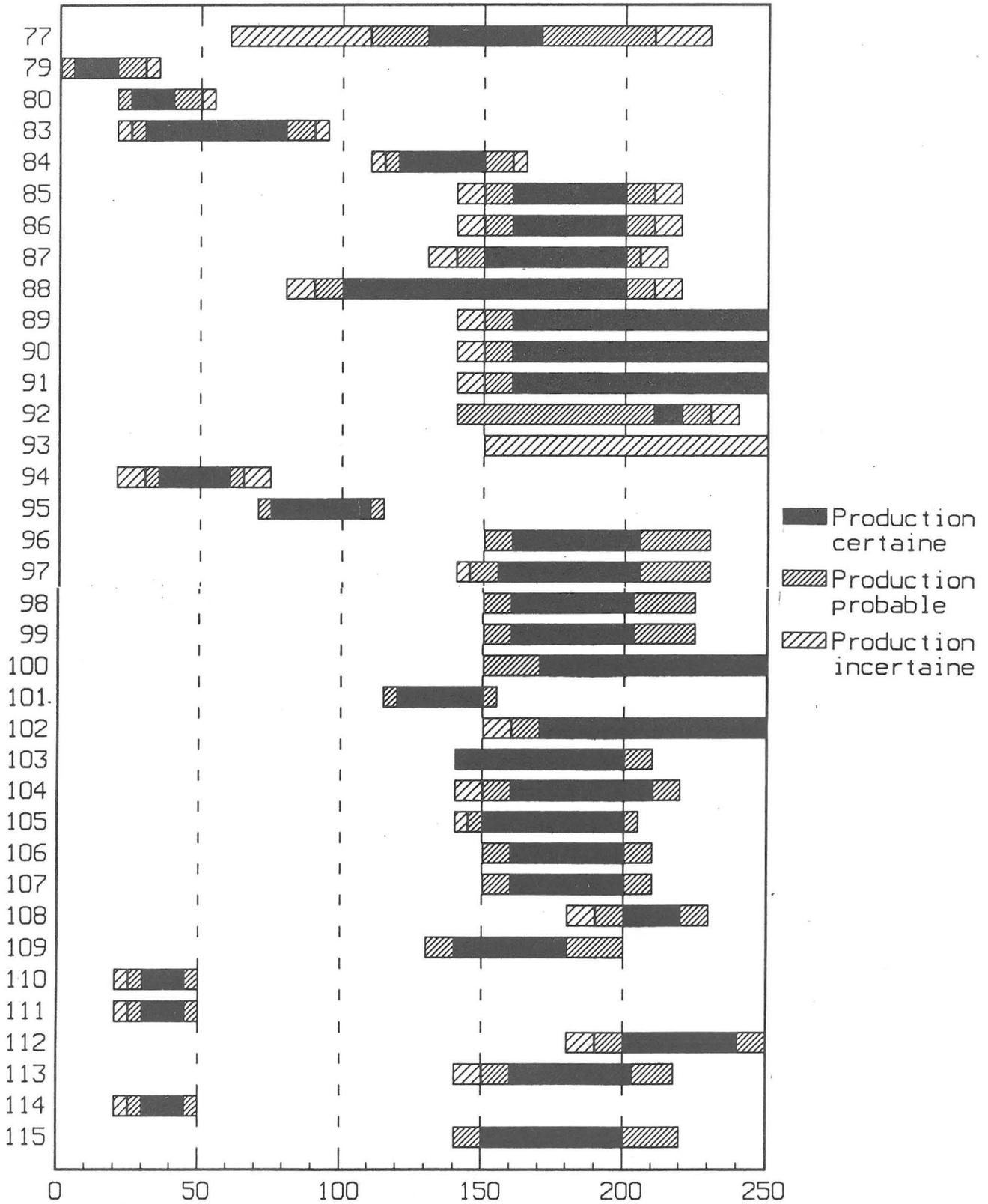


Figure 10 - Tableau chronologique des formes 77 à 117.

NOTES

- (1). Notamment de C. Bémont, A. Desbat, L. Rivet, H. Vertet. Nous les en remercions ainsi que le Dr Simpson pour nous avoir transmis les documents concernant les produits lédosiens exportés en Grande-Bretagne. Nous tenons aussi à remercier la famille Augé (Biot), Mme Fabre-Ollier (Bort-l'Etang), Mme Pinel (Lezoux), Mme Sersiron (Beauregard), le Comité Archéologique de Lezoux, le Musée Municipal de Lezoux pour nous avoir donné plein accès à leur collection. L'essentiel du matériel étudié est actuellement conservé au Dépôt archéologique de la Direction des Antiquités d'Auvergne à Lezoux et provient des fouilles Vertet et Bet. Tout le travail de dessin a été réalisé en collaboration avec les participants des stages estivaux de céramologie antique du Centre Archéologique Duchasseint et du Comité Archéologique de Lezoux (chef d'équipe de l'atelier de dessin : R. Delage ; stagiaires 1988-1989 : C. Brami, A. Bregliano, E. Brochard, T. Chamalaud, P. Colombert, V. Decombas, I. Favarel-Garrigues, D. Gras, M. Fernandez, D. Jossot, S. Gamay, P. Gouttenègre, M.-H. Husson, I. de Lauwereyns, U. Krissler, C. Lamarque, L. Vialatou, C. Marchal, C. Marinier, J. Marquès, B. Maugé, M.-L. Merleau, A. Prié, F. Rampal, C. Repiquet, B. Rey-Bellet, C. Rogers, L. Simon, A. Vigneron, C. Vieuxtemps). Tout cela a bénéficié du concours actif de la ville de Lezoux, et particulièrement de Mme M.-G. Gagnadre, de M. D. Martignat, et de J.-C. Tixier, sans laquelle rien n'aurait été possible.
- (2). H. DRAGENDORFF : *La sigillée*, Revue Archéologique Sites, hors-série n° 7, 1980.
- (3). J. DECHELETTE : *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, A. Picard, 1904.
- (4). H. VERTET : "Projet d'un répertoire des vases à décor moulé fabriqués à Lezoux", *Revue Archéologique du Centre*, n° 43-44, 1972.
- (5). A. VERNHET : *Notes sur la terre sigillée de la Graufesenque*, Millau, 1975.
- (6). Nous sommes en train d'achever un ouvrage d'environ 200 pages et plus de 1200 dessins, qui présentera en détail les productions lisses, mais également moulées, de sigillée de Lezoux.
- (7). H. DRAGENDORFF, *op. cit.*
- (8). J. CURLE, *A Roman Frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 1911.
- (9). F. OSWALD et D. PRYCE : *Introduction à l'étude de la céramique sigillée*, Revue Archéologique Sites, hors-série n° 24, 1984.
- (10) Notamment à la suite de F. OSWALD, *Index des estampilles sur sigillée*, Revue Archéologique Sites, hors-série n°21, 1983
- (11). Toulon-sur-Allier, dans les ateliers de La Forêt ou du Lary, ce type d'estampillage est en revanche presque systématique sur les bords de Drag. 37.
- (12). E. RITTERLING, "Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus", *Annalen d. Vereins für Altertumskunde*, XL, 1912.
- (13). Certains Drag. 37 guillochés semblent cependant avoir été exécutés avec un moule (Coll. Fabre-Ollier), mais cela semble très rare.
- (14). S. LOESCHKE, *Keramische Funde in Haltern*, Mitteilungen der Altertums-Kommission für Westfalen, V, 1909.
- (15). Nous n'avons pas relevé cette forme dans les productions de la phase 3, ce qui nous permettrait de confirmer la datation néronienne avancée parfois pour cette forme.
- (16). Notamment dans le groupe d'ateliers de la route de Maringues.
- (17). M. Vanderhoeven : *La terre sigillée*, Cahiers de l'Institut Archéologique Liégeois, n° 1, commentaire de la pl. 20, 1984.
- (18). A. VERNHET : "Création flavienne de six services de vaisselle à La Graufesenque", *Figlina*, 1976, p.13-27.
- (19). F. HERMET : *La Graufesenque (Condatomago)*, Paris, 1934.



DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET : Pendant la pause, une journaliste me posait des questions sur la S.F.E.C.A.G. et cherchait à me faire dire si, lors de ce congrès, il n'y avait pas ou n'y aurait pas un "scoop", aujourd'hui ou demain. Je lui est répondu que la recherche céramologique avançait, généralement, à petits pas. Toujours est-il qu'avec la première diapositive de cette communication j'ai le sentiment d'avoir assisté à un événement d'importance, quatorze années après le congrès de Millau : on dispose, pour Lezoux, d'un tableau typo-chronologique. Je me souviens également que, face à ce tableau, il convenait de faire totalement confiance aux conclusions d'A. Vernhet (et, aujourd'hui encore, la même attitude est requise alors que de sensibles modifications sont à prendre en compte) ; en effet, le tableau n'est pas accompagné du moindre commentaire, de la moindre réserve. Je pense donc que, étant averti de cette première expérience -indispensable et courageuse-, vous ressentirez le besoin d'agrémenter votre tableau d'avertissements et d'arguments. Je suggère également de réfléchir et de voir si on ne pourrait pas donner à ce tableau une dimension quantitative, chaque rubrique (les Drag. 24/25, les Drag. 35/36, etc.) n'ayant pas la même valeur ; bien montrer les types de productions qui sont réellement importants et, à l'inverse, ceux qui sont marginaux.

Philippe BET : Tout ce que nous présentons ici des productions, avec les datations, ce sont des propositions et, bien sûr, nous attendons des rectificatifs à partir des sites consommateurs. Pour des problèmes de compréhension, on a parlé en datations absolues. J'avais, dans ma thèse, uniquement avancé des datations par phases pour essayer

de mieux coller à la réalité. En fait, lorsque nous datons nos céramiques, très souvent, nous datons les phases technologiques : quand nous avons tel type de pâte avec tel vernis, nous datons de telle époque, et ainsi de suite. Maintenant, il est sûr que c'est, peut-être, de votre côté qu'on cherchera des datations un peu plus serrées.

Lucien RIVET : Oui, ce que j'ai exprimé, sans doute sous forme critique, ne m'interdit absolument pas de dire qu'un tel tableau doit être publié, même si on sait qu'il sera, assez rapidement, à réviser.

Bernard HOFMANN : J'ai une suggestion à vous faire en ce qui concerne les formes Drag. 27. Jusqu'à ce jour, on admettait qu'ils n'avaient été produits que jusque vers le milieu du II^{ème} s. ; or, vous dites, que la production s'étend jusqu'à la fin du II^{ème} s.

Philippe BET : Oui, on en a jusqu'à la fin du II^{ème} s..

Bernard HOFMANN : Or, ces formes sont signées et l'étude des noms de potiers doit compléter vos suppositions parce que ces noms sont, tout de même, connus sur d'autres formes bien diffusées. Je vous suggère donc de faire l'inventaire de tous les Drag. 27 de 150 à 200 et de voir si ceux qui ont signé n'ont pas fabriqué d'autres formes et ne se retrouvent pas sur des sites datés qui couvrent bien la période.

Philippe BET : Ce travail là, en fait, est déjà fait. Il sera peut-être publié d'ici la fin de l'année dans le cadre de l'index de tous les noms de potiers qui ont travaillé à Lezoux. Du point de vue des relations entre les Drag. 27 et les Drag. 18/31 - en fait je devrais dire les Drag. 31-, on retrouve les mêmes noms de potiers sur ces deux types de vases.

Robin P. SYMONDS : C'est très bien de toujours dire qu'il faudrait voir la datation sur les sites de consommation. Moi qui travaille sur un site de consommation (j'ai beaucoup de sigillée), il y a toujours des problèmes, dont celui de la résidualité, de même que des problèmes propres à chaque site. Et je crois que ce sont des problèmes très répandus.

Hugues VERTET : Je voudrais dire que je suis très très content que ce tableau voit le jour, que Philippe l'ait fait et qu'il résume beaucoup d'années de fouilles. Pour les sites de consommation, je crois qu'il faudrait bien insister sur la nécessité de développer, dans cette région, les études sur les sites proches. Parce que je pense au transport de la céramique sur le bateau (épave de Culip IV) dont parlait B. Liou ; et F. Mayet me disait qu'il y avait, dans ce bateau, des céramiques qu'on aurait datées de périodes très différentes, si on les avait trouvées dans d'autres endroits. Il y a le temps du stockage, le temps du transport, le temps de la vente, quand on a affaire à des sites éloignés. Et si les fouilles qui ont été faites à Clermont, par exemple, étaient étudiées et si on pouvait les exploiter, cela apporterait des renseignements beaucoup plus précis.

Alain FERDIERE : Comme je le disais tout à l'heure, à propos de l'exposé de M. Picon, pour le problème de la chronologie, je pense que c'est la fouille des ateliers qui est essentielle, beaucoup plus -et je suis d'accord avec ce que vient de dire R. Symonds- que les fouilles des sites de consommation. En archéologie urbaine on a de bonnes stratigraphies et de bonnes chronologies ; mais on a le problème du résiduel et, en plus, le problème du décalage entre la production et la consommation, qui est difficile à percevoir.

Il y a justement une question concernant la chronologie que je voulais poser. Sur le tableau chronologique que vous avez présenté au début, vous mettez une coupure relativement nette en 250 ; est-ce que c'est en attente d'informations supplémentaires ou ne pourrait-on pas penser que les coupures, au III^{ème} s., sont beaucoup plus complexes ? N'y en aurait-il pas, peut-être, d'abord dans le courant des années 230 d'une part, et dans le courant des années 270 d'autre part ?

Philippe BET : Ce tableau, pour qu'il soit compréhensible, a été calé par rapport à des datations absolues. Mais ces datations, en fait, on été reprises à partir des dix phases chronologiques que j'avais définies, dans ma thèse, sur les groupes d'ateliers ; ces phases ne sont pas publiées ; de ce fait, j'ai préféré utiliser des datations absolues, ce qui donne ces arrêts brutaux. Pour 250, par exemple, cela correspond à ma phase 7 et, bien entendu, on ne doit pas prendre 250 pour un arrêt sûr et définitif.

* *
*